

Tarif des douanes

Nous devons réfléchir sérieusement à nos politiques commerciale et économique. Nous devons commencer à nous moderniser et à devenir plus concurrentiels, afin de pouvoir vendre plus de produits finis sur le marché international. Nous devons commencer à planifier pour économiser nos ressources de façon plus efficace et intelligente, afin que tous les Canadiens en profitent.

Il est grand temps de regarder ce qui se passe dans le domaine de la technologie de pointe, afin d'arriver à produire autant que d'autres pays du monde. Alors nous n'aurions pas à importer les produits de la technologie japonaise, américaine ou européenne. Nous devrions commencer à produire des matériels, des logiciels et des ordinateurs, afin que les Canadiens aient des emplois dans les années à venir. J'ai une grande foi dans le Canada. Nous pouvons construire un grand pays. Nous avons les ressources, les richesses, la population et les compétences. Ce qui nous a fait défaut ces dernières années, c'est un idéal ou un leadership national capable d'amener les Canadiens à réaliser un objectif commun.

Il m'est impossible de ne pas signaler lors d'un débat sur les douanes et les tarifs, que ce genre de rafistolage est peut-être très bien, mais qu'il m'est impossible de le défendre, car nous devrions plutôt nous attaquer à la cause fondamentale des problèmes pour essayer de les résoudre. Nous avons une économie en désintégration, ce qui signifie que un million et demi de Canadiens sont en chômage et que nous devons réagir. Si les Suisses, les Allemands, les Français, les Japonais et les Américains peuvent faire quelque chose, j'estime que nous pouvons au moins faire aussi bien, sinon mieux.

M. Nielsen: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me demande si le gouvernement permettrait maintenant que la question soit mise aux voix.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Je pense que le député a déjà invoqué le Règlement plusieurs fois pour la même raison.

M. Nielsen: Et je recommencerais.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Du point de vue de la procédure, je ne pense pas que le député du Yukon ait le droit d'invoquer constamment le Règlement pour la même raison.

M. Nielsen: Certainement qu'il en a le droit.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur l'Orateur, je trouve très troublante la façon d'agir du parti conservateur à propos du bill à l'étude cet après-midi. Il n'y a pas de doute que, en tant que députés de l'opposition, nous nous préoccupons de ce que fait le gouvernement, mais je voudrais dire que le parti conservateur, en essayant de faire passer ce projet de loi rapidement sans tenir compte de ses conséquences pour le Canada, montre bien la façon dont il envisage les problèmes de la nation.

L'ancien critique financier et l'actuel critique des affaires extérieures du parti conservateur a déclaré: «Si nous disons aux gens ce que nous mijotons, ils ne voteront pas pour nous; par conséquent, nous allons continuer à jouer au plus fin avec le gouvernement pour essayer de l'embarrasser, nous allons lui faire perdre du temps au lieu de nous attaquer à l'essentiel.» A mon avis, l'ayatollah du nord du Canada, qui pécore aujourd'hui à la Chambre, devrait s'attaquer au fond des problèmes qui se posent à tous les Canadiens, cesser de perdre du temps et prendre en fin position pour son parti. Aussi bien

commencer avec ce bill ou le précédent, dont ils ont aussi fait traîner l'étude.

• (1720)

Ce qui nous occupe actuellement, c'est la politique douanière du Canada, qui est extrêmement importante. Une politique douanière, tout comme une politique fiscale, une stratégie industrielle ou une mesure législative sur la concurrence et diverses autres choses que le gouvernement se contente de bricoler plutôt que de refondre, exigent plutôt une réflexion sérieuse avant qu'on puisse tracer la voie à suivre. Il s'agit ici d'un bill extrêmement important, et comme l'orateur précédent le disait, nous ne devrions pas nous contenter d'un rafistolage. Nous devrions considérer la politique douanière comme un mécanisme capable de façonner notre économie nationale et de donner aux Canadiens l'occasion de développer l'industrie de leur propre pays.

Je voudrais, durant les prochaines minutes, démontrer que les tarifs douaniers revêtent une importance cruciale dans un secteur particulier, le secteur maritime. A première vue, d'après les dispositions de l'article 3 du bill, le gouvernement s'intéresse à la question des tarifs de préférence. Il est à espérer qu'un de ces jours l'opposition officielle ouvrira les yeux et commencera à s'y intéresser elle aussi, car un bon nombre des circonscriptions que ses députés représentent sont touchées de très près. Mais, en fin de compte, il est question d'une stratégie pour l'industrie maritime et des répercussions des tarifs douaniers sur la construction et l'exploitation de navires au Canada.

En ce moment, on voudrait nous faire croire que le gouvernement actuel a mis au point une stratégie de développement du secteur maritime et qu'il se refuse à la mettre en œuvre par crainte de représailles de la part de nos partenaires commerciaux un peu partout dans le monde. Chose curieuse, chaque fois que nous abordons le sujet lorsqu'il est question de dispositions comme celles de l'article 3, on nous rappelle qu'il y a risque d'enfreindre les accords du GATT, par exemple. Dans la situation actuelle, la construction navale n'est pas visée, ce qui revient à dire qu'en tant que Canadiens nous pourrions bénéficier des mêmes avantages que d'autres de nos concitoyens.

Pour en revenir à la mise au point d'une stratégie fédérale pour le secteur maritime, nous croyons savoir que celle-ci existe déjà. Elle nous a été promise au début de cette législature, en 1980. On nous a réaffirmé tant et plus que cette stratégie serait élaborée et mise en œuvre et qu'elle toucherait de grandes régions dans le pays: la région du Pacifique, celles des Grands lacs et de Hamilton-St. Catharines, les provinces de l'Atlantique; en profiteraient aussi celles de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et de Halifax, en Nouvelle-Écosse où le gouvernement fédéral a consacré dernièrement 63 millions de dollars à la construction de l'un des plus grands bassins de radoub flottants au Canada. Si le gouvernement se contentait tout simplement de mettre en œuvre la stratégie qu'il a déjà préparée, nous pourrions faire un usage considérable de ces nouvelles installations flottantes.